

Seguin de Badefol.

1330-1366.



Revenant de Lombardie, de nombreux routiers « *Tard Venus* » rejoignent la troupe de Séguin de Badefol installée sur la Saône, à Anse.

Sous la plume du chroniqueur Jehan Froissart :

« (...) il advint que messire Seguin de Badefol qui s'était tenu tout ce temps en sa garnison d'Ause (Anse) sur la rivière de Saône, prit, embla (envahit) et échella (en se servant d'échelles) une bonne cité en Auvergne qu'on dit Brioude et située sur la rivière d'Allier.

« Il se tint là dedans plus d'un an, (1363-1364) et la fortifia tellement qu'il ne redoutait nul homme ; et courait tout le pays d'environ jusques au Puy, jusques à la Case-Dieu, jusques à Clermont, à Tillach (Chilhac), jusques à Montferrand, à Riom, à la Nonette, à Issoire, à Vaudable (Vodable), à Saint-Bonnet, Lastic, et toute la terre le comte Dauphin qui était pour le temps ostagier (en otage) en Angleterre ; et y fit trop durement de grands dommages.

« Et quand il eut honni et appauvri le pays de là environ, il s'en partit par accord et par traité, et emmena tout son pillage et son grand trésor, et se retrait en Gascogne dont il était parti et issu.

« Dudit monseigneur Seguin ne sais-je plus avant, fors tant que j'ai oui dire depuis qu'il mourut assez merveilleusement.

Dieu lui pardonne tous ses méfaits ! »

Seguin de Badefol est l'un des chefs des *routes*, (du latin *ruta* qui signifie *troupeau*, d'où le terme *routiers* pour en qualifier les membres) qui se trouvent congédiées après le traité de Brétigny du 7 mai 1360.

Qualifiées d'*Anglais* par certains auteurs, et de *Godons* par le camp français, ses troupes, comme celles de Thomas de La Marche se répandent entre 1360 et 1364 en Auvergne et en Velay. Seguin de Badefol tient Brioude à la fin de sa vie.

Les Gontaut-Badefol.

Seguin III est fils cadet de Seguin de Gontaut et de Marguerite de Bérail, mariés le 13 mai 1329. La famille de Gontaut, Gascons originaires de Bergerac, possédaient Badefol et Lalinde, sur la Dordogne.

Ils possédaient aussi Badefols-d'Ans, autre cité voisine. L'église paroissiale est dédiée à Saint-Vincent.

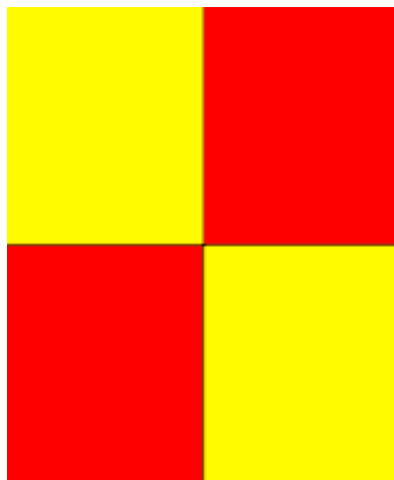
Badefol (*Badafol* en 1120 dans le cartulaire de Cadouin ; *Badafollum* en 1364 ; *Badeffou* au XVIIe s) sur la Dordogne et sur une voie antique reliant Périgueux à Cahors ;

D'abord appelée Badefol de Cadouin en raison de l'abbaye voisine, la cité est actuellement appelée Badefol sur Dordogne.

L'étymologie du nom Badefol est objet de polémique et d'hypothèses diverses. Selon M.T. Morlet elle pourrait provenir du germain *baudulfus* qui ferait allusion au loup (*bade-wulfus*)

En 1120 Guillaume coseigneur de Badefol est nommé dans une charte locale.

En 1169 est cité Gérald Seguin, puis Raymond en 1189. La maison de Gontaut de Biron, plus tard Gontaut-Biron puis Gontaut, est alors possessionnée à Badefol et porte un *écu écartelé d'or et de gueules*.



Au XIIe s le fief de Badefol échoit aux Gontaut, branche de Badefol, qui brise d'une *bordure d'azur chargée de six châteaux d'argent*.

Seguin I apparaît entre 1327 et 1332.

Seguin II, probablement fils du précédent, est né vers 1300 et on le trouve époux de Marguerite de Bérail. Seguin II est lui-même fils de Pierre de Gontaut-Badefol et de Marguerite de Born.

Pendant les Guerres de Cent Ans, les terres d'Aquitaine et de Dordogne sont mouvantes entre la cause anglaise et la couronne française. Ainsi Seguin II est du côté français jusqu'en 1340, Philippe VI de Valois lui attribuant la pêcherie de Lalinde en 1339. De 1340 à 1342 il passe aux Anglais. Ses terres lui sont confisquées jusqu'en 1342 où il revient du côté français. Il meurt en 1371, soit environ cinq ans après son fils Seguin III.

Seguin III est frère cadet de Pierre II, et aîné de Gaston, Jean, Hélie, et de leur sœur Delphine. Deux autres garçons et quatre filles sont nés hors mariage.

C'est l'aîné, Pierre II, qui succède à Seguin II en 1371. Pierre combattra du côté anglais, amenant le *castrum* familial à sa perte, château et village incendiés puis détruits vers 1410. Un descendant combattant sous Dunois « méritera » la réhabilitation et la reconstruction du *castrum* au milieu du XVe s.

Sources :

Madeleine Bonnelle. Ouvrages historiques sur Lalinde et sur Badefols. Ed. Fanlac. Périgueux. 1987-1992.

Georges Martin. « Histoire et généalogie des maisons de Gontaut-Biron... » Chez l'auteur. 1995.

Christian Bourrier « Chronique historique de la commune de Badefols sur Dordogne »

C. Bourrier « Lalinde, histoire et toponymie » Ed. Pierre Lucien Bertrand (24260. Le Bugue).

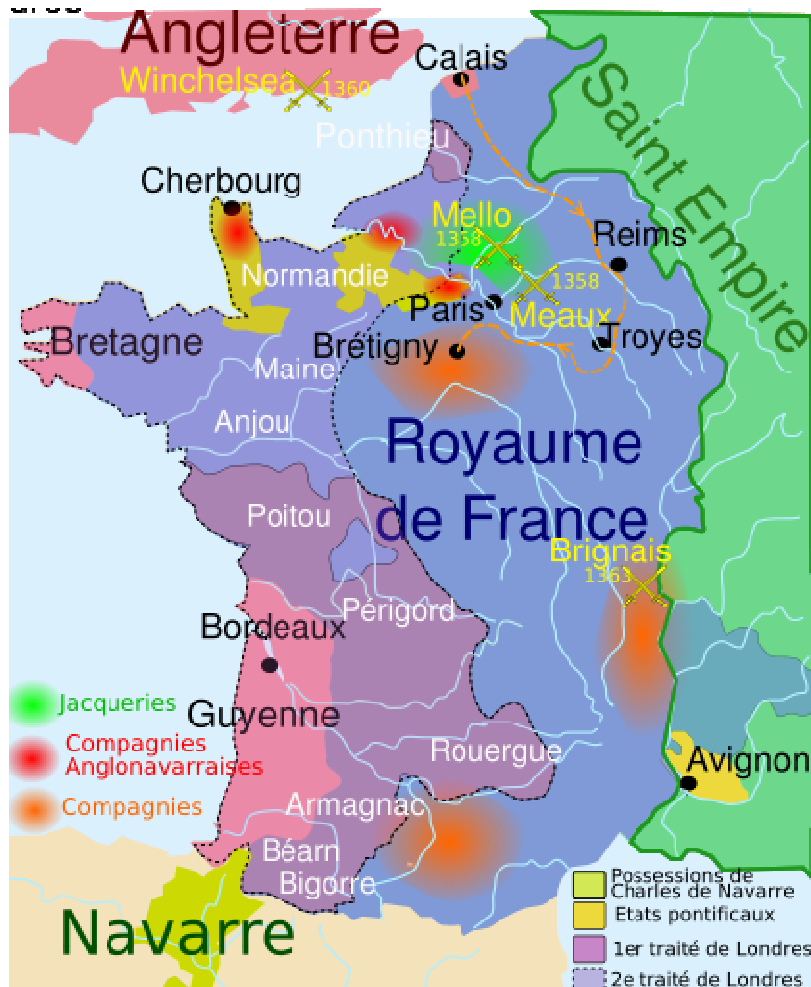
Pendant ce temps...

Pendant ce temps Seguin III, cadet de Pierre, brise d'une *bordure d'azur chargée des six besants d'or* qui remplacent les six châteaux de son aîné.

Pierre qui prendra la suite de son père en 1371, on peut voir dans « la carrière » de Seguin III un cas classique de cadets, *bacheliers*, « candidats » chevaliers, contraints à une forme de déshérence pour se constituer des revenus. Mourant avant son père et son aîné, il n'aura jamais bénéficié du *reparium* paternel.

Il est surnommé *Chopi* ou *Chopin* Badefol à cause de sa boiterie. Cette anomalie physique aurait été confirmée par des témoignages laissés par son entourage. Un autre auteur dit que c'est son frère Hélié qui était ainsi surnommé...

Lors de la bataille de Poitiers, Seguin est parmi les mercenaires de l'ost anglais... tandis que son père est du nombre des chevaliers français.



Les Grandes Compagnies

Bernard Descroix dit que Seguin lève (dès 1360) une compagnie « *forte de plus de deux mille lances, sans compter les archers et les gens de pied, et environ mille chevaux.* » C'est cette route qu'il appelle « *La margot* », en rappel du prénom de sa mère, Marguerite, à qui il promet d'aller combattre « *hors de sa vue* »...

A la tête des chevaliers rangés du côté du roi, Arnoul d'Autrehem est vaincu par les routiers lors du combat d'avril 1362 à Brignais (Saint-Geniès Laval, non loin de Lyon). Seguin de Badefol et « La Margot » sont de la bataille.

D'après Jean Maubourguet « Seguin de Badefol est un spécialiste de l'assaut par *échellage*. Ses hommes agissent à l'orée du jour. Ils utilisent des grappins, des échelles démontables des vessies gonflables pour traverser les douves remplies d'eau, d'immenses filets à mailles, des tarières et des herminettes. Equipement efficace et sophistiqué pour l'époque. »

La dernière année de sa vie, vers 1365, il s'éloigne du Velay vers le sud ouest puis la Navarre. La situation y est complexe à cause des alliances changeantes entre la France, la castille et l'Aragon d'une part, l'Angleterre, et la Navarre d'autre part, ainsi qu'avec les comtés et duchés

concernés. Chacun voulant utiliser les Compagnies, mais personne ne voulant d'elles sur ses terres.

A l'invitation de Charles II de Navarre, il se rend dans le pays de son hôte.

Selon les auteurs, il est empoisonné par un dessert aux figues, probablement sur l'ordre de Charles de Navarre.

Ledit Charles, dit Charles le Mauvais, (1332-1387), prétend lui aussi à la couronne de France en tant que descendant de Louis IX par sa mère Jeanne de Navarre. Né en Normandie, il est évincé de ses droits mais conserve des terres en Normandie (Evreux), Champagne et Brie. Il s'alliait tantôt avec les Anglais, tantôt avec Charles futur Charles V, et tantôt soutenait Etienne Marcel et tantôt participait à la répression de la Jacquerie. En 1361 il tente d'obtenir le duché de Bourgogne, mais se voit supplanté par Philippe, fils de Jean II le Bon. En 1364 il complota contre Charles V. On le trouve aux côtés de l'Angleterre en 1378. Vaincu à Cocherel par du Guesclin. A la fin de sa vie, malade, il est soigné par des enveloppements dans des draps imprégnés d'alcool. Par accident, un valet met le feu à ses draps et Charles meurt brûlé vif. Son fils Charles III dit le Noble restera fidèle à la couronne de France.

Avec Louis Raimbaud et « le Limosin » comme lieutenants, il se trouva « à la tête de trois mille mercenaires », courant l'Auvergne et le Velay. Ils se retranchent à Brioude d'où ils font des razzias. Ils prennent et pillent « dix-sept petites villes et châteaux entre Brioude et Le Puy ».

Ses troupes sont réputées avoir assiégé le château d'Armand IV d'Allègre en 1361, l'avoir pris et partiellement détruit, ce qui est peu probable. Les bandes de Seguin de Badefol auraient pillé et saccagé la tour de Pouzols, le manoir des Guérin à Pouzols, les manoirs de Monlet, du Chier, de Chardon, des Ignhes, qui se trouvaient tous au Nord d'Allègre et avaient été relevés après les dommages qu'ils avaient subis pendant les épisodes précédents des Guerres de Cent Ans.

Froissart et le Père Anselme attribuent à Seguin de Badefol la prise « de la ville d'Allègre ». F et E Grellet soulignent qu'il s'agissait de la cité et non pas du château.

A Chassaing (Spicilegium Brivatense, 1886) pense que c'est Thomas de la Marche qui aurait pris « la ville d'Allègre » au mois d'août 1361. En 1900 Marcelin Boudet attribue à Thomas de la Marche la prise de la ville et du château.

Armand d'Allègre, rangé du côté du Roi, y est tué « lors d'une sortie ».

Le 7 février 1876 : Augustin Chassaing donne lecture à la Sté AC. du Puy, d'un traité de 1364, entre les gens d'Auvergne et Séguin de Badefol, Bérard d'Albret et autres capitaines des grandes compagnies de Brioude et de Varennes pour qu'elles évacuent le pays et cessent toute hostilité dans les montagnes d'Auvergne, en Velay, dans la partie du Gévaudan qui relève du Dauphin d'Auvergne.

Note : En 1361 la ville et le château ne sont pas protégés par l'enceinte extérieure (1ère enceinte) ni par la deuxième enceinte.

Thomas de la Marche aurait pillé et rançonné la ville sans s'emparer du château.

En 1361 l'enceinte extérieure n'existait pas. Elle sera construite par Morinot de Tourzel, ses premiers descendants Yves puis Jacques, et achevée avant 1435.

Selon Philippe Bergot. Almanach de Brioude. 2001.

1363. Philippe Bergot rappelle le contexte de la succession de Philippe III le Hardi.

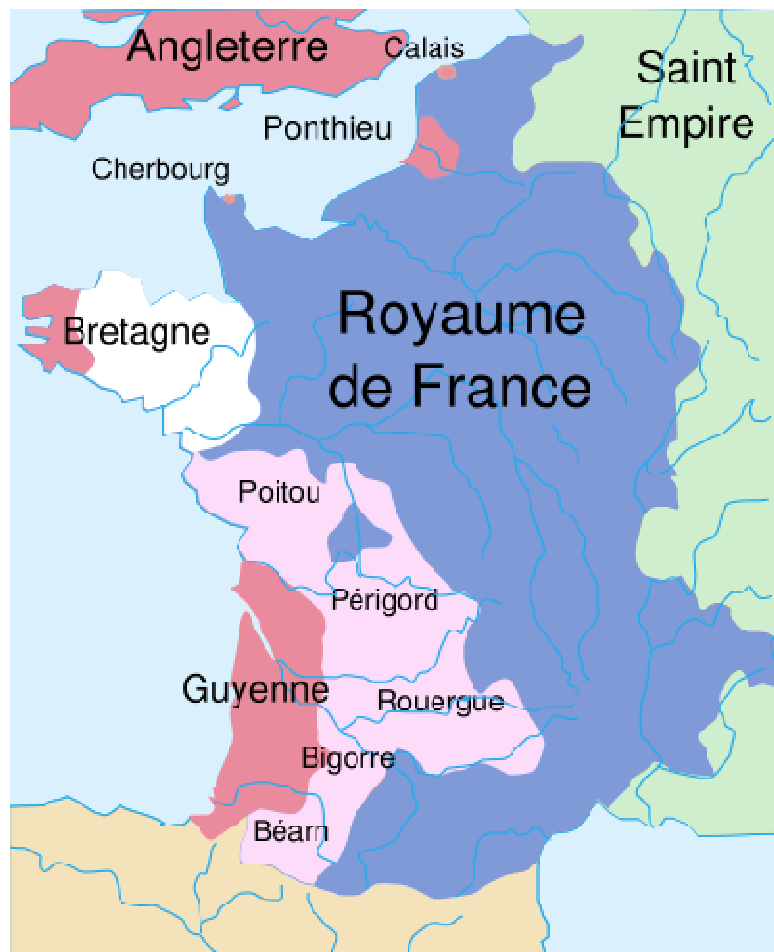
Les descendants de Philippe III se disputent la couronne et les terres de France. Le petit fils d'Isabelle d'Aragon, première femme de Philippe III, Philippe VI de Valois, puis l'arrière petit fils d'Isabelle, Jean II Le Bon, sont la branche française.

Edouard III, arrière petit fils de Marie de Brabant, seconde femme de Philippe III, est la branche anglaise.

Les guerres de Cent Ans commencent en 1337.

La branche française subit trois défaites : la perte de Caen en 1346, la perte de Calais avec l'épisode des six bourgeois, en 1347, la défaite de Poitiers en 1356. Jean le Bon est fait prisonnier et emmené en Angleterre avec d'autres otages, dont Jean duc de Berry et le dauphin d'Auvergne.

Une trêve est signée le 18 mai 1360 à Brétigny, et un traité conclu à Calais le 24 octobre 1360.



L'état de la « France » en 1361

Jean II est libéré en 1362.

En échange la France cède Agenais, Aquitaine, Aunis, Limousin, Périgord, Poitou, Quercy et Saintonge, ainsi que Calais ; quarante chevaliers et quarante bourgeois restent otages en garantie du paiement d'une rançon de trois millions d'écus d'or. Ce qui conduit à la création du Franc.

Des troupes se trouvent démobilisées de part et d'autre, qu'on nomme « *routes* (routiers) », « *compagnies* (compagnons) » ou « *tard-venus* ». La plupart proviennent du côté Anglais. Ils sont « allamands », anglais, béarnais, bretons, flamands, gascons, limousins, navarrais. Des pillards de toutes sortes mêlent leurs méfaits à ceux des compagnons ou des routiers.

Certaines de ces compagnies sont en relation avec le prince de Galles (dit Prince Noir) et avec le duc de Lancaster. Certaines se groupent en osts (armées) qui rivalisent avec l'ost du roi de France.

Plusieurs sont organisées à leur propre profit par des chevaliers ou des « *capitaines* ». Ainsi celle de Thomas de la Marche dit le « *Bâtard de France* ». Présumé fils naturel de Philippe VI de Valois, la Marche s'est vu dépouillé d'Auzon et de Nonette en juillet 1360 au profit de Jean de Berry.

Ce dernier place Assalit de Tourzel, père de Morinot, comme capitaine du château de Nonette. Selon Philippe Bergot « Thomas de la Marche, aidé par ses Bretons, prit sa revanche en conquérant, pillant et brûlant Lavoûte-Chilhac, Saint-Cirgues, Lamothe, Auzon, Azerat et Allègre. Il combattit près de Brioude avant de disparaître mystérieusement en 1361. »

Une de ces grandes compagnies a pour capitaine Seguin de Badefol, du château actuellement dit de Badefols-en Dordogne.

Au XIVe s, Brioude est entourée de remparts.

Mais ils ne sont pas en parfait état et des maisons ont été construites contre les murs qui facilitent la pose d'échelles et l'escalade.

Badefol « *l'eschelle, la prend et l'envahit* » le mercredi 13 septembre 1363, ainsi que nous le dit cette transcription d'un passage des Chroniques de Jehan Froissart au sujet de Seguin de Badefol (d'après trois transcriptions publiées par Albin-Michel en 1952, Gallimard en 1969, et Klincksieck en 1869, chacune étant incomplète) :

« Dont il advint que messires Seguins de Batefol qui s'estoit tenu tout le temps en sa garnison d'Anze (Anse) sur la rivière de Saône, prist, embla et esciella une bonne chité en Auvergne c'on dist Brude (Brioude) et siet sur le rivierre d'Allier.

Si se tint là dedens plus d'un an et le fortetia telement qu'il ne doubtoit nul homme ; et courroit tout le pays environ jusques au Puy, jusques à la Casse Dieu, jusques à Clermont, jusques à Tillach (Chilhac), jusqu'à Montferrand, à Riom, à le Nonnette , à la Bliere (Blesle), à Issoire, à Oudable (Vodable), à Saint-Bonnet, Lastic et toute le terre le comte dauphin qui estoit pour le temps hostagiers (otage) en Engleterre ; et y fist trop durement de grands dammaiges. Et quant il eut honni et apovri le pays de là environ il s'em partit par accord et par trettié et emmena tout son pillage et son grant tresor et se retraist en Gascoingne dont il estoit issu.

Doudit monseigneur Seguin ne scai je plus avant, fors tant que jay oy depuis compter qu'il morut assez merveilleusement.

Dieu lui pardoinst tous ses meffais. »

Jacques Monicat et Bernard Descroix ont récemment situé en novembre 1364 la prise d'Anze par Seguin de Badefol. Ce qui infirme l'affirmation de Jehan Froissart que Badefol avait sa garnison à Anze avant de l'avoir à Brioude qu'il prend le 13 septembre 1363...

S'il nous restitue bien son époque, Froissart n'en est pas moins susceptible d'erreurs de dates, de personnages, de lieux, voire de faits.

La chronologie de ses passages dans la région semble celle donnée par les auteurs ci-dessus : la Chaise-Dieu, Chilhac, Varennes-Saint-Honorat, Vals-le Chastel, Brives, Paulhaguet, la plaine sous Nonette, Issoire, Riom, les environs de Roanne et l'abbaye de Savigny.

« La Margot » ayant pu se diviser selon les besoins de prises et de rançons, diverses compagnies sont signalées à Brioude. Il semble qu'elles aient toutes été sous le commandement de Badefol.

Localement, les Polignac tentent de s'opposer à La Margot à partir de leur château de Salzuit. Ils remportent une victoire à Paulhaguet.

On sait que la baronnie d'Allègre change plusieurs fois de seigneur et est disputée de 1361 à 1393 entre les Chalencon, les Sennectère, les Armagnac, les Raibe, Morinot de Tourzel, Béranger Chirac et, sur le tout, Jean de Berry...

Les pillages finissent par créer un mouvement de révolte paysanne, dit des « *tuchins* ». Armés de leurs instruments de travail, ils tuent le maître d'hôtel de Badefol.

Louis Raimbaud capitaine de Badefol, et son lieutenant André Solier, dit le Limosin (Limousin) reçoivent la garde de Brioude pendant les absences de leur chef. C'est à ce moment que se passe l'épisode de cette femme de Brioude qui se partage entre Raimbaud et le Limousin. La conclusion de cette « comédie de boulevard » sera la prise de Raimbaud à la Volte le 1er mai 1365 et sa décapitation à Annonay sur ordre du roi.

Le traité de Montferrand, préparé les 4 et 5 avril 1364 est conclu le 21 mai 1364.

Le gouverneur du duché de Berry, les représentants d'Auvergne, Velay et Gévaudan, Seguin de Badefol et d'autres chefs des Compagnies pactisent autour une trêve négociée par « *Labreth* », c'est à dire le seigneur d'Albret, Arnaud Amanieu, frère de Perducat ou Bertucat d'Albret, capitaine de routes et proche de Badefol.

Les Compagnies s'engagent à libérer les terres d'Auvergne, de Velay et de Gévaudan, à quitter Brioude et Varennes-Saint-Honorat, à restituer les Trésors et les Reliques.

En échange elles recevront (ou conserveront) 40 000 florins d'or et 1000 marcs d'argent, elles seront amnistiées par le roi et leur excommunication sera levée.

Les 40 000 florins d'or sont payables en trois versements de 15 000, 12 500 et 12 500 écus d'or.

En gage, Badefol se voit confier les trois châteaux de Granges-au Mont-d'Or au comte de Boulogne, de Tamavelle (Saint-Flour) au comte dauphin, et de Crèvecoeur (Cantal) à Jean de Berry.

La couronne anglaise pouvait à tout moment rompre la trêve et lancer ses troupes et les Compagnies au combat, dont « La Margot ».

On remarque qu'à chaque « *pactis* » conclu avec les châtelains « français » pour la restitution des places prises en échange de rançon, Badefol a demandé la levée de son *excommunication*. D'où la production de bulles papales, parmi lesquelles Bernard Descroix cite « *Cogit nos* » (27 février 1364), « *Miserabilis Nonnullorum* » (27 mai 1364) et « *Clamat ad vos* » (6 avril 1365).

Brioude, prise en septembre 1363, sera libérée à la mi-juin 1364.

Badefol demandait 40 000 écus d'or.

On peut penser que le moment de partir était venu, car il céda en échange de 3000 florins d'or. Maurice Chanson précise qu'il s'agissait d'un emprunt négocié par le chapitre noble et par les bourgeois de Brioude auprès du futur Grégoire XI, le cardinal de Beaufort, exécuteur testamentaire du cardinal de Tulle. L'emprunt était gagé sur une croix et un retable en or plaqué et pierreries, déposés au Trésor de la cathédrale du Puy. Au décès de Grégoire XI, en 1378, le remboursement n'était que partiel. Le testament du pape indiquait la remise du solde. Le roi accorda dix-sept lettres de rémission aux habitants qui « *reconnaissaient avoir signé un pactis avec les ennemis, les avoir fréquentés et avoir commercé avec eux jusques pour des armes et des chevaux* ».

Pierre Charbonnier précise qu'il en fut ainsi pour Bertrand Bastier et pour Mathieu Peugeot qui « *ayant perdu leurs biens lors de la prise de la ville, par pillage ou pour leur rançon, recouvrèrent leur fortune en commerçant avec les robeurs* ». Pierre Charbonnier ajoute même que Bertrand Bastier dit pour se défendre, qu'il avait profité de ses relations avec les « *anglais* » pour les espionner et apporter des renseignements aux troupes françaises...

Anse sur la Saône, prise en novembre 1364, sera libérée le 13 septembre 1365 en échange de 25 ou 45 000 écus d'or négociés avec le chapitre Saint-Jean de Lyon, et de l'évacuation de toutes les terres de la couronne de France.

Badefol propose La Margot à Philippe duc de Bourgogne. C'est finalement Charles II dit le Mauvais, autre petit fils de Philippe III le Hardi qui l'accepte moyennant une terre en Navarre et 1000 livres annuelles.

On ne sait pas exactement comment mourut Badefol.

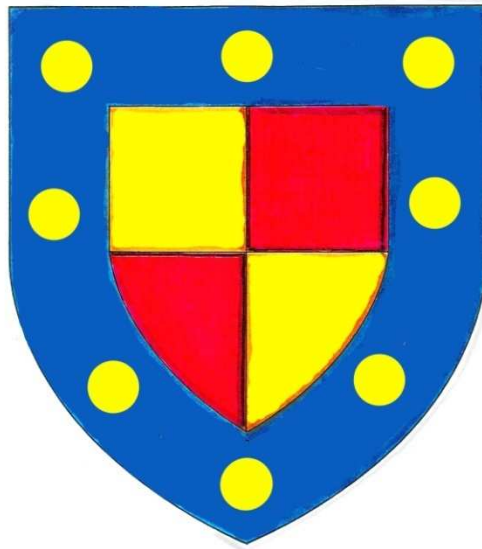
Certains auteurs le disent mort le 13 janvier 1366, au bout de six jours d'agonie, empoisonné par le roi de Navarre avec du « *réalgar* » (arsenic) mêlé à un entremet aux coings, aux figues ou aux poires servi lors d'une fête à Falces, en Navarre.

Une chronique romane, le *Parvus Thalamus*, le dit mort « *du feu ardent* » infligé par Bertrand du Guesclin, aussi en Navarre, à Pampelune, le 13 janvier 1366.

Selon Maurice Chanson, les biens de Seguin de Badefol revinrent à son Père.

Maurice Chanson ajoute que les Gontaud se divisèrent en deux branches : les Gontaud-Biron, et les Gontaud-Badefol.

Toutes deux portaient « *Ecartelé d'or et de gueules* ».



L'écu de Seguin III de Badefol.

Voyez le glossaire de quelques mots de Froissart, et les chapitres sur les « *Guerres de Cent-Ans* », « *Les Anglais* », « *Thomas de la Marche* », « *Chirac* », (Berangon ou Béranger de Chirac), etc.

Bibliographie :

« *Les Chroniques de Jehan Froissart* (diverses transcriptions, dont Luce, extraits, etc.).

« *Batailles et brigandages en Auvergne*. Présentation d'Henri Pourrat. Albin Michel. Paris.1952.

« *L'Auvergne au XIVe s* », d'A. Mazure.

- « Le Brivadois pendant les guerres de Cent-Ans d'après les lettres de rémission », de Pierre Charbonnier.
- « Le chapitre noble de St-Julien de Brioude », de Pierre Cubizolles.
- « Sur la Dordogne, Badefols », de Madeleine Bonnelle.
- « Les Grandes Compagnies en Auvergne au XIVe s », de Maurice Chanson.
- « Les Grandes Compagnies en Velay », de Jacques Monicat.
- « Histoire d'un bandit méconnu », de Marcelin Boudet.
- « Seguin de Badefol », de Bernard Descroix.
- « Seguin de Badefol, capitaine mercenaire » d'Isabelle de Montvert-Chaussy.
- « Seguin de Badefol, le roi des Grandes Compagnies », de Jean Maubourguet.
- « Les tard-venus », de Georges Guigue.
- « Thomas de la Marche », de Marcelin Boudet.
- « Spicilegium Brivatense », d'Augustin Chassaing.



Vestiges du château de Badefol



D'après Isabelle de Montvert-Chaussy, à la tête de quelques « *camarades des villages* » environnants, Seguin se rend maître de la navigation sur la Dordogne entre Lalinde et Badefol. Au désespoir de sa mère, il rançonne les bateliers qui passent sur ce bief...

G. Duflos.
Les Amis d'Allègre
2010-2012.